



Paris, le 11 juillet 2006

## COMMUNIQUÉ

### Observatoire des finances des Villes Moyennes 2006

#### Une pression fiscale contenue pour la troisième année consécutive

La Fédération des Maires des Villes Moyennes réalise au profit de ses adhérents un Observatoire des finances et de la fiscalité des Villes Moyennes, en partenariat avec Dexia Crédit Local (11ème année de parution).

À partir de l'analyse sur 134 villes, soit la quasi-totalité des villes membres de la FMVM, voici les toutes premières constatations fiscales établies en 2006 :

➤ **Une évolution contenue des bases**

**Les bases ménages évoluent de + 3,1 %** (contre + 3,2 % en 2005). Pour les 25 villes qui perçoivent encore la taxe professionnelle, l'évolution de ces bases est plus limitée (+ 2,3 %). L'évolution des bases de taxe d'habitation et de foncier bâti est davantage portée par le coefficient de revalorisation forfaitaire (+ 1,8 %) que par leur évolution physique (+ 1,4 %).

➤ **Des taux très modérés**

**Pour la troisième année consécutive, les Villes Moyennes ont limité la hausse de leurs taux d'imposition.** Celle-ci s'établit à **+ 0,5 % en 2006** toutes taxes confondues (+ 0,8 % en 2005 et + 0,5 % en 2004).

➤ **Stabilité du produit fiscal**

**Avec une augmentation de + 3 % en 2006**, l'évolution du produit fiscal (y compris compensations) est inférieure mais proche de celle constatée en 2005 (+ 3,2 % en 2005 et + 2,9 % en 2004).

**Dans un environnement politique relativement instable - incertitudes sur la reconduction pour l'an prochain du contrat de croissance et de solidarité, incertitudes encore sur le calendrier électoral, aménagement de la taxe professionnelle - les Villes Moyennes renouvellent pour la troisième année consécutive leur choix de ne pas aggraver la part des prélèvements communaux dans la fiscalité locale, et notamment celle pesant sur les ménages.**

#### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 100 000 et 20 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 168 adhérents.

**Contacts : Armand Pinoteau, chargé d'études • Nicole Gibourdel, déléguée générale • Tél : 01 45 44 99 61 – [www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)**